DLP26-3-9021ˢˢˢ7

Avertissements agricoles® Lorraine

Grandes cultures

Bulletin n° 4 du 21 mars 1990

COLZA :
- Charançon de la tige : Le stade du colza est dépassé.
- Méligèthes : Faire des comptages.
- Maladies : Traitement inutile.

POIS :
- Semis début mars : Surveiller les thrips.
- Conserver la fiche couleur.

CEREALES : Situation sanitaire.

MAIS : Désherbage.

TOURNESOL :
- Traitement des semences.
- Désherbage.

LIMACES : Surveiller toutes les cultures qui lèvent.

COLZA :

La plupart des colzas ont atteint le stade tige 20 cm. Les variétés précoces (Samouraï,...) vont bientôt fleurir.

- Charançon de la tige :

Le colza n'est plus sensible à cet insecte à partir du stade tige 20 cm.

- Méligèthes :

Les captures en cuvette se poursuivent, mais les populations restent faibles. Réaliser des comptages dans chaque parcelle et intervenir si les seuils sont atteints et si le dernier traitement avec une pyréthrinoïde a été réalisé depuis plus de 15 jours.

A noter : Un traitement réalisé avec un parathion n'a qu'une rémanence de 3 à 4 jours. Les colzas ne sont plus sensibles aux méligèthes dès la première fleur.

Imprimerie de la Station de NANCY
Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication Périodique
CPPAP No : 2011 AD
Abonnement annuel :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, rue Sainte-Catherine
54043 NANCY CEDEX
Tél. 83 30 41 51

P195



POIS - Semis réalisés début mars :

- Thrips :

Il faut les observer dès la levée des pois. Soulever la terre avec un canif et observer des insectes noirs de 1,5 cm de long sur la jeune tigelle. En cas de présence, intervenir au stade crosse dès que 80 % des plantules seront levées.

CEREALES :

Les fortes chaleurs enregistrées ces dernières semaines permettent une pousse rapide des céréales qui ont environ 3 semaines à 1 mois d'avance sur une année normale. De nombreux blés dépassent le stade épi 1 cm et si les températures actuelles se maintiennent, les orges pourraient arriver au stade 1er noeud dès la semaine prochaine.

- Maladies :

La septoriose sur blé et la rhynchosporiose sur orge sont présentes sur les feuilles âgées. Le temps sec actuel n'est pas favorable à leur développement. La présence d'oïdium est observée dans les parcelles abritées ou à végétation épaisse et sur variété Futur. Quelques pustules de rouille naine sont déjà visibles sur orge. Les premiers traitements sur orge ne devraient pas se faire avant la semaine prochaine.

- Raccourcisseurs :

Si les C3 et C5 n'ont pu être fait à cause des gelées notamment, vérifier la hauteur de l'épi dans la gaine et si celui-ci est à plus de 2 cm, préférer un CYCOCEL CC.

MAIS :

- Désherbage pré-semis :

C'est le traitement de base contre de nombreuses mauvaises herbes dont la concurrence est très vite préjudiciable au maïs. Les traitements complémentaires de pré ou post-levée viseront essentiellement la flore résistante (chénopodes, morelles, amaranthes et renouées).

Les produits existants sont pour la plupart à base d'atrazine, simazine, EPTC (CAPSOLANE), alachlore, vernolate ou métalachlore.

Les doses seront adaptées en fonction du taux d'argile ou matière organique et de la flore habituellement présente (vivaces). CAPSOLANE et vernolate devront être obligatoirement incorporés dans les 24 h.

TOURNESOL :

- Traitement des semences :

La lutte contre le mildiou du tournesol par le moyen d'un traitement des semences est rendue obligatoire sur tout le territoire national. C'est l'apparition dans le centre de la France en 1988 et dans le sud-ouest en en Champagne en 1989 d'une race de mildiou différente de la race européenne pour laquelle les variétés étaient génétiquement résistantes qui a entraîné la prise d'une telle mesure.

Toutes les spécialités phytosanitaires homologuées en France pour lutter contre le mildiou sont toutes efficaces.

- Désherbage :

Cette culture est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes en début de végétation, jusqu'au stade "5-6 paires de feuilles". Pendant une période de 30 à 40 jours, elle doit être protégée par un traitement herbicide.

Seule une intervention de pré-semis et/ou de post-semis prélevée permet de contrôler les dicotylédones. Après la levée de la culture, aucune possibilité de rattrapage n'est envisageable mis à part le binage. Le programme de désherbage doit donc être soigneusement

choisi en fonction des dicotylédones qui risquent d'apparaître dans la parcelle. D'une manière générale, c'est un programme à base d'un herbicide de pré-semis suivi d'une spécialité de post-semis prélevée qui permet d'obtenir une efficacité régulière et d'un bon niveau sur un large éventail de dicotylédones. Ce type de programme permet également de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse, survenant après le semis, qui peuvent handicaper les herbicides de post-semis prélevée.

Par contre, les graminées peuvent être détruites en post-levée, en plus des possibilités offertes en pré-semis et en post-semis prélevée.

Quatre époques d'application permettent de réaliser ce désherbage.

. *Sur labour :*

Dans les régions à hiver doux, la lutte contre le reverdissement des labours peut se réaliser à l'aide de produits à action racinaire actifs contre les graminées annuelles (LEGURAME 4 kg/ha ou KERB FLO 1,8 l/ha) dont la période d'emploi se situe entre décembre et le 15 février.

Il est également possible d'utiliser des produits à action foliaire actifs à la fois sur graminées et dicotylédones :

- application au moins un mois avant le semis du tournesol : GIROR 6 à 8 l/ha, WEEDAZOL 15 l/ha,
- application au moins 15 jours avant le semis du tournesol : ROUNDUP 1 à 3 l/ha + GENANIM, STING 3 à 4 l/ha, BASTA LS 5 l/ha,
- application jusqu'au moment du semis : GRAMOXONE PLUS 3 à 4 l/ha + AGRAL 90.

Contre les graminées annuelles, GALLANT peut être utilisé à 1,25 l/ha

Pré-semis avec incorporation :

L'incorporation des produits doit être faite sur 6 à 8 cm de profondeur, dans les 24 heures pour la trifluraline (nombreuses spécialités) et dans les 7 jours pour le PROWL.

L'AVADEX BW à 3,5 l/ha est à réserver aux terres infestées de folles-avoines.

DUELOR doit être utilisé de préférence en pré-semis afin d'avoir une efficacité optimale, notamment sur renouées.

Employé seul à 5 kg/ha, ORCAL peut se révéler fortement phytotoxique pour la culture et son efficacité sur dicotylédones est limitée. Utilisé à la dose de 2,5 kg/ha dans le cadre d'un programme de désherbage comprenant, en post-semis prélevée, RACER ME à 2 l/ha ou CHALLENGE 600 à 3,5 l/ha, sa sélectivité paraît correcte et, d'après la société, les performances de ces deux programmes de désherbage sont intéressantes sur de nombreuses dicotylédones.

Post-semis pré-levée :

En règle générale, l'application des herbicides doit être effectuée le plus tôt possible après le semis.

Le linuron doit être appliqué dans les 48 heures après le semis. Son efficacité est liée à de bonnes conditions de pluviométrie après traitement. Il est phytotoxique, notamment en sols légers, lorsqu'il migre par lessivage, après de fortes précipitations, jusqu'aux racines de la culture.

Le RONSTAR peut provoquer des brûlures sur cotylédons et premières paires de feuilles s'il est projeté mécaniquement par des gouttes d'eau de pluies violentes après une période de sécheresse. Le RONSTAR peut s'employer en prélevée en association avec le LEGURAME ou dans le cadre d'une succession incluant, en pré-semis, la trifluraline à 1 220 g de m.a./ha ou DUELOR à 2,2 l/ha.

RACER ME doit être appliqué dans les conditions prescrites par la firme : pression maximum du pulvérisateur : 2,5 kg ; utilisation

P196

de buses à fentes ; abaisser la rampe le plus possible ; traitement par temps calme, sans vent pour éviter une éventuelle dérive ; nettoyage soigné du pulvérisateur après traitement et avant séchage du produit sur les parois.

Le CHALLENGE 600 s'est révélé être très sélectif de la culture. Cette spécialité doit s'employer avant tout en prélevée. Cependant, la firme précise qu'en cas de conditions difficiles au semis il est possible d'utiliser CHALLENGE 600 jusqu'à la levée du tournesol (stade cotylédons). C'est un herbicide à utiliser de préférence dans le cadre d'un programme incluant une spécialité de pré-semis (trifluraline, DUELOR, PROWL...) afin d'avoir un contrôle des dicotylédones qui soit le plus étendu possible.

Post-levée :

Les seuls produits utilisables à cette époque sont des anti-graminées spécifiques efficaces par voie foliaire :

SPECIALITES	GRAMINEES ANNUELLES	GRAMINEES VIVACES
FERVIN	1 kg/ha + huile	1,5 kg/ha + huile
FERVINAL	1,5 l/ha + huile	3 l/ha + huile
FUSILADE X2	0,75 l/ha + AGRAL	1,5 l/ha + AGRAL
GALLANT	1 l/ha	2 l/ha
TARGA D+	0,5 l/ha + huile	1,25 l/ha + huile

Les conditions d'emploi de FERVIN et FERVINAL doivent être respectées pour avoir une efficacité maximale : application le soir, par lumière pas trop intense et par température douce.

EFFICACITE ET SELECTIVITE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DESHERBAGE DU TOURNESOL ETUDIES PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

TRAITEMENT POST-SEMIS INCORPORE	TRAITEMENT POST-SEMIS PRELEVEE	SELECTIVITE	AMARANTHE REFLECHIE	ARROCHE ETALEE	CHENOPODE BLANC	LINAIRE BATARDE	LINAIRE ELATINE	LISERON DES CHAMPS	MATRICAIRE CAMOMILLE	MERCURIALE	MORELLE NOIRE	MOURON DES CHAMPS	MOUTARDE	RAVENELLE	RENOUEE LISERON	RENOUEE DES OISEAUX	RENOUEE PERSICAIRE	STELLAIRE	VERONIQUE DE PERSE
TREPLAN 2,5 l/ha	puis LINURON 500 g m.a./ha	M	S	S	S	M	M	S	R	R		S	R	R	S	S	R	S	S
	ou CHALLENGE 600 3,5 l/ha	B	S		S		M		S	M	R	S	M		S	S	S		S
	ou RACER ME 2 l/ha	B	S	S	S	S	S	S	S	M	M	S	S	S	S	S	M	S	S
PROWL 4 l/ha	puis RACER ME 2 l/ha	B	S	S	S	S		S	S	M	S	S	S		S	S		S	S
PROWL 3 l/ha	puis CHALLENGE 600 3,5 l/ha	B		M	S	M	M		S	R	R	S	S	S	S	S		S	M
DUELOR 2,2 l/ha	puis RACER ME 2 l/ha	B	S	S	S	S	S	R	S	M	S	S	S	S	S	S		S	S
	DUELOR 2,2 l/ha + RACER ME 2 l/ha	B	S		S		S		S	M	M	S	S		R	M	M		S
DUELOR 2,2 l/ha	puis CHALLENGE 600 3,5 l/ha	B		S	S	R	M		S	R	M	S		S	M	M		S	M
	RACER ME 3 l/ha	B	S	M	S	S	S	M	S	S	S	S	S	S	M	S	R	S	S
	CHALLENGE 600 4,5 l/ha	B	M	M	S	M	M	R	S	R	R	S	M		M	R	M	S	S
	LEGURAME 3 kg/ha + RONSTAR 3 l/ha	B			S	S		S	M	S		S	M	M	M	S	S	R	S
ORCAL 5 kg/ha		M		S	S	S		R	R	R		S	R		M	M	M	M	S

EFFICACITE : S : sensible - M : moyen ou irrégulier - R : résistant - : manque d'information
SELECTIVITE : B : bonne - M : médiocre

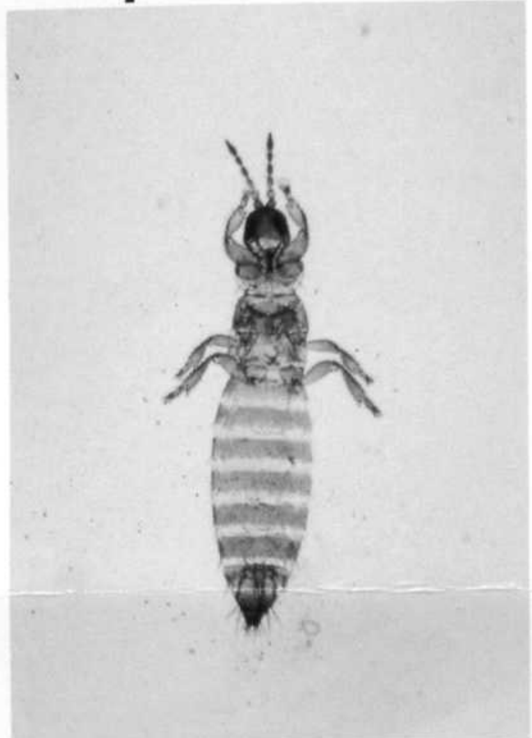
FICHE PHYTOSANITAIRE



MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Principaux ravageurs du pois protéagineux

Thrips



Taille : 1 à 2 mm. Dégâts par piqures au cours de la levée

Sitone



Adultes sur feuilles (4 à 5 mm)



Morsures caractéristiques d'adultes en bordure de folioles

Puceron vert



Puceron adulte



Pullulation de pucerons verts sur feuille
Cliché R. Coutin

Bruche

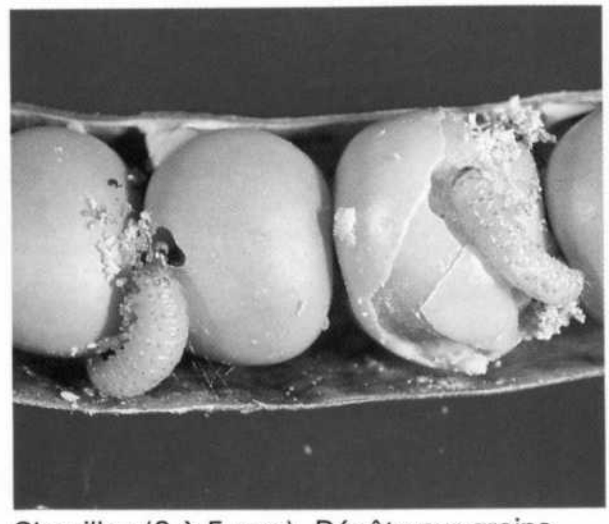


Adultes et dégâts

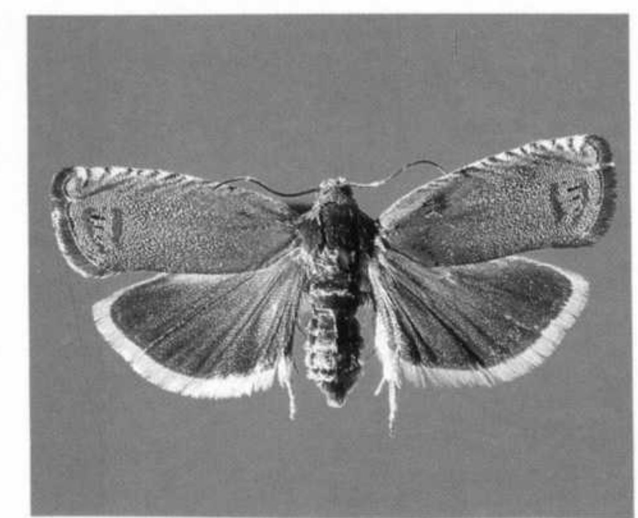
Tordeuse



Dégâts sur gousses : perforation de la paroi



Chenilles (2 à 5 mm). Dégâts sur grains



Papillon mâle (envergure 15 mm)

images centre impression

P 197